

# RAPPORT ANNUEL 2015



Ado Youssouf

# AJIYA



SANS FRAIS DE TENUE  
DE COMPTE

SOLDE MINIMUM 2 000 000 FCFA

**NOUVEAU!**

BANQUE SAHÉLO-SAHRIANNE  
POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE

**BSIC-NIGER s.a.**

**CHEQUIER GRATUIT**

**MON COMPTE SANS AGIOS!**

**UNE VISION, UN INSTRUMENT**



Bénin - Burkina Faso - Centrafrique - Côte d'Ivoire - Gambie - Ghana - Guinée Conakry - Libye - Mali - **Niger** - Sénégal - Soudan - Tchad - Togo

# SOMMAIRE

RÉSEAU BSIC NIGER

FILIALES DU GROUPE

MOT DU PRÉSIDENT

CORRESPONDANTS

ORGANES DE GESTION ET DE CONTRÔLE

CHIFFRES CLES

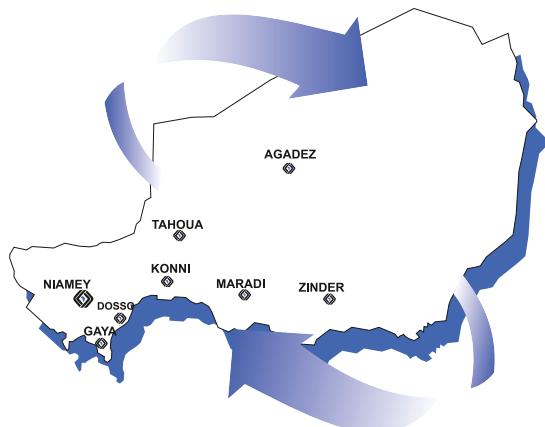
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'AGO

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

RÉSOLUTIONS ADAPTÉES PAR L'AGO



## Réseau à Niamey Agence Principale

Siège Social 193 Rue de la Copro-Maourey

B.P. 12482 Niamey

Tél. +227 20 73 99 01 / 02 /04

Fax. +227 20 73 99 03

E-mail : bsic.niger@bsicbank.com

Futur Siège en cours

Chantier à côté du Trésor National - Quartier Zongo

**Bureau 2ème**

**Arrondissement**

Rond point 2ème

Arrondissement

Tél : 20-73-31-38

**Bureau Grand**

**Marché**

Sis au Grand

Marché

Tél : 20-73-79-09

**Bureau Albarka**

Marché Albarka

Tél : 20-36-21-23

**Bureau Katako**

Marché Katako

Tel : 20-73-57-67

**Bureau Bandabari**

Boulevard Mali Béro

Tel : 20-73-78-78

**Bureau Poudrière**

Sis quartier Poudrière

Tél : 20-74-49-98

**Bureau Plateau 1**

Face Siège Sonuci

Tel : 20-35-05-47

## Agences à l'Intérieur

**Agence Tahoua**

BP : 301 Tahoua

Tel : 20-610-780 - Fax : 20-610-779

Face Grand Marché

**Agence Maradi**

BP : 230 Maradi - Tel : 20-410-280

Fax : 20-410-279

Immeuble Ex-SNTN

Quartier Bourdja

**Agence Zinder**

BP: 172 Zinder - Tel: 20-512-324

Fax: 20-512-325

Rond Point Goussoup

**Agence Agadez**

BP : 196

Agadez - Tel : 20-440-790/791

Fax : 20-440-792

Face Marché Tôle

**Agence Gaya**

Tel : 20-68-06-15 - Fax : 20-68-06-16

Face Autogare

**Agence Konni**

BP 181 Konni

Tel : 20 64 07 26 - Fax : 20-64 07 27

Quartier Malamawa

**AGENCE DOSSO**

Rond-point Hôtel Zerma

B P 127 Dosso

Tel : 20 65 09 46 - Fax : 20 65 09 47

# FILIALES DU GROUPE



**BSIC – SIEGE**  
Adresse : Gurgi – Road (Almadina  
Siahya)

BP 93221 – Tripoli - Libye  
Tél : 00 21821 484 2150  
Fax: 00 21821 484 2151 / 60  
E-mail: bsic@bsicbank.com  
SWIFT : BSAHLYX



**ALWAHA BANK – LIBYE**  
Adresse: Gurgi Road (Almadina  
Siahya)

BP 6892 Hay Al-Andalous  
Tél : 00 21821 484 30 80 / 81 / 82  
Fax: 00 21821 484 30 83 / 84  
E-mail: alwaha@bsicbank.com  
SWIFT : WAHALYX



**B.S.I.C. - BENIN – S.A.**  
Adresse : 106 Dako Dono – 131

Guinkomey  
B.P : 485 Cotonou - Bénin  
Tél : 00 229 21 31 87 07  
Fax: 00 229 21 31 87 04  
Télex : 5070  
E-mail: bsic.benin@bsicbank.com  
SWIFT : BSAHBJB



**B.S.I.C – GAMBIE – LTD**  
Adresse : Sankung, 52 Kairaba Avenue

BP No 204 – Banjul – Gambia  
E-mail : bsic.gambia@bsicbank.com  
SWIFT : BSAHGMGM



**BS.I.C.– BURKINA FASO – S.A.**  
**Av. Dr. Kwamé N'KRUMAH 10**

B.P 13701 - Ouagadougou  
Ouagadougou - Burkina Faso  
Tél : 00 226 50 30 21 20 / 21 / 23  
Fax: 00 226 50 30 21 22  
Télex : 5560  
E-mail : bsic.burkina@bsicbank.com  
SWIFT : BSAHBFBF



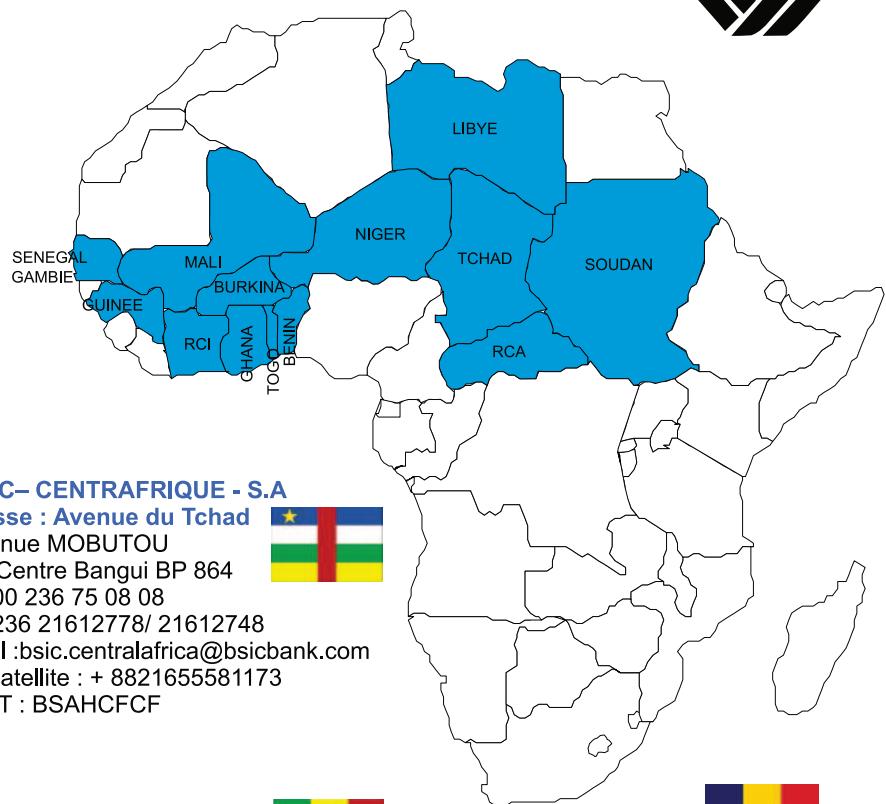
**B.S.I.C – GHANA – LTD**  
**Gemini Life Insurance Building**

41, Kwame N'Krumah Avenue C 2868  
Cantonments Accra – Ghana  
Portable : 00 233 249 80 19 32  
Fax: 00 233 217 750 47  
Email : bsicghana@bsic.com.gh  
SWIFT : BSAHGHHG



**B.S.I.C – GUINEE S.A**

7ème Avenue X Route Niger  
Commune Kaloum  
B.P. 4614 Conakry -  
Tél. 00 224 30 43 71 81/82/83/84/85  
E-mail : bsic.guinee@bsicbank.com  
SWIFT : BSGNGN



**B.S.I.C – CENTRAFRIQUE - S.A**

Adresse : Avenue du Tchad  
X Avenue MOBUTOU  
PKO Centre Bangui BP 864  
Tél : 00 236 75 08 08  
Fax : 236 21612778/ 21612748  
E-mail : bsic.centralafrica@bsicbank.com  
Tél. Satellite : + 8821655581173  
SWIFT : BSAHCFCF



**B.S.I.C. - MALI – S.A.**

B.P. E 271 Bamako - Mali  
Tél : 00 223 222 15 73 / 98 / 88  
Fax : 00 223 222 63 52  
E-mail : bsic.mali@bsicbank.com  
SWIFT : BSAHMLBA



**B.S.I.C. - NIGER – S.A.**

Adresse : 193 Rue de la Copro-  
Maourey Commune III  
B.P. 12842 - Niamey – Niger  
Tél : 00 227 20 73 99 01 / 02 / 04  
Fax : 00 227 20 73 99 03  
E-mail : bsic.niger@bsicbank.com  
SWIFT : BSAHNENI



**B.S.I.C. - SENEGAL – S.A.**

Adresse : 12 Boulevard Djily Mbaye  
B.P.4106 Dakar - Sénégal  
Tél : 00 221 889 58 68 – 889 58 58  
889 58 69  
Fax : 00 221 33 842 71 05  
E-mail : bsic.senegal@bsicbank.com  
SWIFT : SWIFT : BSAHSNDA



**BSIC - SOUDAN – S.A.**

Adresse : Al Faiha Building  
P.O. Box 515 Khartoum - Soudan  
Tél : 00 249 183 79 66 66 / 72 / 70  
Fax: 00 249 183 79 66 67  
E-mail : bsic.sudan@bsicbank.com  
SWIFT : BSAHSDKH



**B.S.I.C – TCHAD - S.A.**

Adresse : Avenue Charles de Gaulle  
B.P. 81 N'Djaména – Tchad  
Tél : 00 235 252 26 92  
Fax : 00 235 252 26 93  
E-mail : bsic.chad@bsicbank.com  
SWIFT : BSAHTDND



**B.S.I.C – TOGO - S.A.**

Adresse : 3802 Boulevard du 13  
Janvier – Lomé – Togo  
Tél : 00 228 220 21 98  
Fax: 00 228 220 21 99  
E-mail : bsic.togo@bsicbank.com  
SWIFT : BSAHTGTG



**B.S.I.C-CÔTE D'IVOIRE**

Adresse : Avenue Nogues, Plateau  
Abidjan - Côte d'Ivoire  
Tel : 00 225 20 32 04 61  
Fax : 00 225 20 32 04 60  
E-mail : bsic.cotedivoire@bsicbank.com  
SWIFT : BSAHCIAB



**CENTRE DE FORMATION BANCAIRE**

Adresse: Magnambougou - Faso  
Kanou  
B.P 1345 Bamako - Mali  
Tél : 00 223 220 67 63 – 220 67 61  
Fax: 00 223 220 67 60  
E-mail : centredeformation@bsicbank.com

# Mot du Président

Au nom du Conseil d'Administration, l'honneur me revient de vous introduire le Rapport annuel 2015 qui porte sur quatre points :

- L'environnement économique et bancaire de l'année 2015
- Les activités de la banque
- Les Etats financiers 2015
- Les perspectives.

Au cours de l'exercice 2015, les activités de la Banque ont bien progressé grâce à un excellent dynamisme commercial. Nos résultats ont enregistré une bonne variation en 2015 avec un Total Bilan de F CFA 105 milliards, un Produit Net Bancaire en hausse de 21% et un Résultat Net en augmentation de 45%.

Ces réalisations sont le reflet de la pertinence des choix stratégiques du Groupe BSIC, à travers le soutien des départements centraux, l'accompagnement des Administrateurs et l'engagement de la Direction Générale et du personnel.

Je félicite une nouvelle fois les Administrateurs, la Direction Générale et l'ensemble des collaborateurs de notre Etablissement, pour leur engagement et leur détermination, dans un environnement en mutation.

Je voudrais aussi remercier les actionnaires et le Président Directeur Général du Groupe BSIC pour le soutien constant apporté à la filiale BSIC NIGER

Je voudrais particulièrement exprimer toute ma gratitude à nos clients et partenaires pour leur fidélité et leur confiance en les rassurant qu'en termes de perspectives à court terme, la banque œuvre pour :

- Le projet de migration vers le nouveau système d'information SOPRA Amplitude,
- Le déménagement vers le nouveau Siège Social,
- Le relèvement du Capital Social qui passera de 7 255 millions F CFA à 11 000 millions FCFA en 2016.

Tous ses acquis donneront à coup sûr une nouvelle impulsion à notre Banque au cours des deux prochaines années, ainsi elle continuera d'amplifier sa contribution au développement du Niger.

Monsieur ABDESSALEM AL AGELI  
Président du Conseil d'Administration

## CORRESPONDANTS DU GROUPE

### SOCIETE GENERALE-PARIS

29, bd Haussman 75009 Paris-France  
Tel 33 (0) 142 14 66 58  
Fax 33 (0)142 13 04 83  
Swift: SOGEFRPP  
Paris-France  
Paris-France

### BANQUE INTERNATIONALE ARABE (BIA)

67, Avenue Franklin D.ROOSEVELT  
75008 Paris Département 75 Paris  
Tel. (331) 53 76 62 62  
Fax: (331) 42 89 09 59  
Swift: BIARFRPP

### BRITISH ARAB COMMERCIAL BANK LTD

(BACB)  
8/10 Mansion House Place, London EC4N 8BJ  
Tél. (4420) 76 48 77 82/90 Télex 2261  
Fax (4420) 76 48 77 81  
Swift BACMGBZL  
London-GBSwift: UBAFFRPP  
Paris France

### UNION DES BANQUES ARABES ET FRANCAISES (UBAF)

190, Avenue Charles De Gaulle  
92 523 Neuilly sur Seine Paris  
Tél. (331) 46 40 61 01  
Fax (331) 47 38 13 88

### ARAB BANK FOR INVESTMENT AND

FOREIGN TRADE ARBIFT  
Arbift Building Haumdan Street Tourist Club Aera  
P.O Box 44733 Abu Dhabi  
Tél: (9712) 678 52 71Tél. (218) 21 335 01 55/8  
Swift: ABINAEAAFax. (218) 47 38 12 88

### LIBYAN ARAB FOREIGN BANK

Tower N°2, Dat Ahmad  
Administrative Complex, Tripoli  
P.O. Box 2542 Tripoli

### FIRST INTERNATIONAL MERCHANT BANK LTD (FIM BANK)

7<sup>th</sup> floor, the Plaza Commercial Centre  
Bisazza Street Sliema-SLM, 15, Malta  
Tél (356) 21 32 21 20  
Fax (356) 21 32 21 22/2  
Swift: FIMBMTM3Swift: NOAFTNTT

### NORTH AFRICA COMMERCIAL BANK

Aresco Centre, Justinian Street  
1107 42290 Beirut  
PO Box 11/9575  
Tél. (9611) 34 63 20  
Fax (9611) 34 63 22

### ARAB TURKISH BANK

Valikonagi Caddesi 10  
Nisantasi 34367 Istanbul  
Tel: 90 212 225 0500  
Fax: 90212225 0526  
Swift: ATUBTRIS

# **ORGANES DE GESTION ET DE CONTRÔLE**

## **Président du Conseil d'Administration :**

Monsieur Abdessalem AL AGELI

## **Administrateurs :**

- Monsieur Souleymane B. TRAORE
- Monsieur Abdessalem ALARBI
- Monsieur Mamadou DIOUF

## **DIRECTION GENERALE :**

Directeur Général : Monsieur Mamadou DIOUF  
Directrice Générale Adjointe : Mme KOSSOMI Josiane.

## **COMMISSAIRES AUX COMPTES :**

Monsieur Nouhou TARI Fiduciaire Conseil & Audit : Titulaire  
Monsieur Hassane KANEYE Cabinet KMC : Suppléant

Monsieur Diallo Ahmed Ousmane BDA : Titulaire  
Monsieur Abdou Sidibé Ousmane Cabinet Sidibé : Suppléant

## **CONSEILLER FISCAL :**

Maître Aissata Djibo GAZIBO : Cabinet GEFIRE

## **AVOCAT - CONSEILS:**

SPCA Mandela

## CHIFFRES CLES (en millions F CFA)

		<u>31 DECEMBRE 2014</u>	<u>31 DECEMBRE 2015</u>	<u>Evolution %</u>
<b>I.</b>	<b><u>POSTES DU BILAN</u></b>			
TOTAL DU BILAN		<b>83 498</b>	<b>104 970</b>	<b>26%</b>
CREANCES SUR LA CLIENTELE		<b>46 503</b>	<b>63 646</b>	<b>37%</b>
DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE		<b>45 382</b>	<b>54 573</b>	<b>20%</b>
CAPITAUX PROPRES		<b>11 891</b>	<b>12 615</b>	<b>6%</b>
<b>II.</b>	<b><u>POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</u></b>			
CHIFFRES D'AFFAIRES		<b>9 004</b>	<b>10 742</b>	<b>19%</b>
PRODUITS NET BANCAIRE (PNB)		<b>6 541</b>	<b>7 930</b>	<b>21%</b>
FRAIS GENERAUX		<b>3 718</b>	<b>4 159</b>	<b>12%</b>
DOTATIONS		<b>1 643</b>	<b>2 408</b>	<b>47%</b>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<b>1 128</b>	<b>1 635</b>	<b>45%</b>
<b>III.</b>	<b><u>STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT</u></b>			
CAPITAL SOCIAL		<b>7 255</b>	<b>7 255</b>	<b>-</b>
GROUPE BSIC		<b>99,99%</b>	<b>99,99%</b>	<b>-</b>
AUTRES		<b>0,01%</b>	<b>0,01%</b>	<b>-</b>
<b>IV.</b>	<b><u>EFFECTIF</u></b>	<b>142</b>	<b>149</b>	<b>5%</b>
<b>V.</b>	<b><u>NOMBRE AGENCES &amp; BUREAUX</u></b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>17%</b>

# **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015**



**Une vision, un instrument !**



# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015

Le présent rapport rend compte des activités de la BSIC-Niger-SA au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015.

Il est structuré ainsi qu'il suit :

- I - Environnement et Gouvernance de la banque
- II - Résultats financiers de la banque
- III- Perspectives
- IV- Conclusion

## I. ENVIRONNEMENT ET GOUVERNANCE DE LA BANQUE

### I.1. Environnement économique

#### ❖ Sur le plan international

La croissance mondiale n'a pas dépassé 3% en 2015, contre 3,3% en 2014, en dépit d'un véritable contre-choc pétrolier d'excès d'offre (-46,4% pour le Brent, par ailleurs à un plus bas prix le 31 décembre à 36,5 dollars le baril) et de politiques monétaires toujours ultra-expansionnistes de part et d'autre de l'Atlantique. L'inquiétude est principalement venue des pays émergents, Chine en tête, dont le vif ralentissement ou la récession pour les producteurs de matières premières comme le Brésil et la Russie n'ont pas été suffisamment compensés par la poursuite du rééquilibrage économique en faveur des pays avancés.

Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont continué de bénéficier d'un cycle modéré d'expansion, tiré par leur solide demande interne. Le Japon a timidement progressé, en l'absence du redémarrage de sa consommation. La zone euro, qui a vu s'éloigner le spectre de la déflation, s'est installée sur un rythme un peu plus synchronisé d'activité avec seulement 1,5% de croissance, malgré la combinaison favorable de soutiens exceptionnels (recul des prix du pétrole, de l'euro et des taux d'intérêt - et d'une politique monétaire et budgétaire plus agressive). Dans un environnement globalement désinflationniste, le commerce mondial s'est donc nettement affaibli, singulièrement sous l'effet du repli en volume des importations chinoises pour la première fois depuis 25 ans.

#### ❖ En Afrique

La croissance économique en Afrique se stabilise en 2015 à 4.5% et passerait à 5 % en 2016, soit des niveaux proches de ceux d'avant la crise mondiale de 2008/09. En 2014, la performance a été inférieure aux attentes, d'un point de pourcentage environ, l'économie mondiale restant fragile et certains pays africains étant confrontés à des difficultés intérieures.

# RAPPORT

Côté offre, des secteurs comme l'agriculture, les industries extractives, la construction et les services sont les principaux moteurs de l'expansion.

Côté demande, l'impulsion provient de la consommation privée et des investissements dans les infrastructures. Jusqu'ici, les économies africaines ont relativement bien résisté à l'effondrement des cours internationaux des produits de base. La production a souvent augmenté malgré cette baisse des prix, sachant que la croissance a également été dopée par d'autres secteurs.

Mais si cette faiblesse des cours des matières premières perdure ou s'aggrave, le tassement de la croissance dans les pays riches en ressources pourrait s'accentuer, les gouvernements devant tailler dans les dépenses. Ils resteront à l'affût des évolutions sur les marchés clés, notamment, en Europe et en Chine. Dans les pays où les tensions inflationnistes se sont relâchées, les taux d'intérêt directeurs ont été abaissés pour stimuler la croissance. Dans plusieurs pays néanmoins, la monnaie a subi des pressions sur le marché des changes, auxquelles les banques centrales ont réagi en durcissant leurs politiques, afin de stabiliser les cours et d'endiguer l'inflation. La plupart des pays africains ont poursuivi leurs politiques budgétaires prudentes pour maintenir les déficits à des niveaux viables. Mais dans certains cas, y compris des pays exportateurs de pétrole, la situation budgétaire s'est dégradée malgré les efforts pour limiter les dépenses et améliorer le recouvrement des impôts.

## ❖ Zone CEDEAO / UEMOA

La sous-région CEDEAO affiche un taux de croissance relativement soutenu de 4,2% en 2015 contre 6,1 % en 2014, malgré le combat qu'elle doit livrer contre le virus Ebola. Au Nigéria première économie de la zone CEDEAO, il y a eu 4 % de croissance en 2015 contre 6,3% en 2014, l'impulsion est essentiellement venue des secteurs non pétroliers, signe que l'économie se diversifie.

L'inflation dans la zone CEDEAO s'inscrirait en hausse en 2015. En effet, le taux d'inflation dans la communauté serait de 8,3% en 2015 contre 7% en 2014. Cette hausse globale est tirée par celle du Nigeria (9,8% en 2015) et du Ghana (15% en 2015).

Dans la zone UEMOA, le taux de croissance au cours de l'année 2015 a été de 6,6%. Cette performance résulte de la hausse des productions agricoles et industrielles ainsi que du dynamisme des BTP, porté par la poursuite des investissements publics et privés dans les huit Etats membre de l'union. Cette performance enregistrée a été également soutenue par une faible inflation dans l'union, avec des perspectives d'évolution modérée à moyen terme. Dans ce contexte, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a mené une politique accommodante, en maintenant ses taux directeurs à leurs plus bas niveaux historiques et en poursuivant ses refinancements en faveur des banques pour répondre à leurs besoins de financement. Dans la zone UEMOA l'inflation est restée maîtrisée à 1% en dessous de la norme communautaire de 3%. Cette évolution est attribuable à la baisse des prix des céréales et aux bonnes récoltes.

## ❖ Au Niger

Le taux de croissance en 2015 se situe à 6,2%. La situation économique a bénéficié d'une amélioration du contexte sécuritaire sous-régional, notamment la sortie de crise au Mali, et d'une

# RAPPORT

meilleure campagne agricole. Les facteurs de croissance sont liés à :

- La mise en œuvre de l'initiative 3N (valorisation des ressources en eau, accroissement des périmètres irrigués, mini barrages, aménagements hydrauliques, accroissement du cheptel);
- La reprise des grands chantiers tels que le barrage de Kandadji qui a reçu un soutien renouvelé de la part de la communauté internationale pour la poursuite des différentes composantes du projet;
- La réalisation d'importantes infrastructures de développement ;
- La poursuite de l'accroissement de la production pétrolière. La raffinerie de Zinder a vu sa production augmenter en 2015.

Du côté de la demande, la croissance bénéficierait de la poursuite des investissements publics et privés et de la consommation. Les facteurs de risques qui pèsent sur l'économie du Niger, (persistance de poches d'insécurité le long des frontières Sud et Nord, l'exposition aux chocs climatiques et aux crises alimentaires) ont été relativement contenus au cours de l'année 2015.

La mise en œuvre du plan de développement économique et social (PDES 2012-2015), avec l'objectif d'impulser une croissance soutenue et inclusive s'est poursuivie. Cependant le développement du secteur privé à même d'accompagner la diversification de l'économie nécessaire pour une croissance inclusive est resté un défi. En dépit d'une amélioration du classement dans le Doing Business 2015, les réformes majeures en matière d'amélioration du climat des affaires sont encore modérées au regard de l'ampleur des besoins. L'insertion du Niger dans les chaînes de valeur régionales reste un défi. L'investissement public s'est accru en volume de 9.0% en 2015, alors que l'investissement privé n'a augmenté que de 0.9%.

## I.2. Faits marquants dans l'environnement des affaires

- Création d'une Chambre de Commerce d'Industrie (CCI) séparée de la Chambre du Commerce d'Agriculture et d'Artisanat (CCAA),
- Poursuite des réformes dans le cadre du programme du FMI,
- Lancement des projets Partenariat Public Privée dans le cadre des infrastructures,
- Consolidation de la Maison de l'Entreprise.

## I.3. Environnement bancaire

Le secteur bancaire au Niger est animé par onze (11) banques commerciales qui offrent pratiquement les mêmes produits.

Quatre banques (SONIBANK, BOA-NIGER, BIA-NIGER et ECOBANK –NIGER) peuvent être considérées comme des institutions de grande taille, avec un total bilan supérieur à 120 milliards de FCFA.

# RAPPORT ANNUEL 2015

Notre banque fait partie de la 2ème catégorie avec un total bilan situé entre 100 et 120 milliards de FCFA. Elle occupe le 6ème rang sur 11 banques aussi bien en ressources qu'en emplois.

L'activité des établissements de crédit s'est consolidée au cours de l'année 2015.

Les ressources se sont accrues de 46 milliards FCFA environ en passant de FCFA 742 milliards en 2014 à 788 milliards FCFA en 2015. Quant aux emplois bancaires, ils ont progressé pour s'établir à 719 milliards FCFA au 31 décembre 2015 contre 633 milliards FCFA à fin décembre 2014. Les engagements par signature ont également progressé en passant à 280 milliards en 2014 contre 300 milliards en 2015.

- ✓ PART BSIC NIGER en terme de ressources : FCFA 45 milliards au 31/12/2014 contre 55 milliards au 31/12/2015.

**PART DE MARCHE BSIC NIGER :** 6,12% au 31/12/2014 contre 6,97% au 31/12/15

- ✓ PART BSIC NIGER en terme d'emplois : FCFA 46 milliards au 31/12/2014 contre FCFA 65 milliards au 31/12/2015

**PART DE MARCHE BSIC NIGER :** 7,35% au 31/12/2014 contre 9,02% au 31/12/2015

- ✓ PART BSIC NIGER en termes d'engagement par signature: 23 milliards FCFA au 31/12/2014 contre 24 milliards FCFA au 31/12/2015

**PART DE MARCHE BSIC NIGER :** 8,19% au 31/12/2014 contre 8,08% au 31/12/2015

## I.4 Gouvernance de la banque

Notre institution s'était engagée à préserver les acquis, l'image de marque de la banque mais aussi à atteindre le résultat escompté dans le cadre de la réalisation du budget 2015.

### ❖ Fonctionnement des organes de contrôle et de gestion

Au cours de la période, la banque a connu un fonctionnement régulier de ses organes de contrôle et comités statutaires.

C'est ainsi que du 1er janvier au 31 décembre 2015 il a été tenu :

- Quatre réunions du Conseil d'Administration : mars 2015, août 2015, octobre 2015 et décembre 2015..
- une (01) Assemblée Générale Ordinaire (AGO) qui a statué sur les comptes de l'exercice clos au 31-12-2014
- Les sessions des comités internes : Direction, Trésorerie, Commercial, Recouvrements, Achats sont tenues régulièrement.

# RAPPORT ANNUEL 2015

## I.5 Faits marquants de l'exercice 2015 au niveau de la banque (du 01 Janvier au 31 Décembre 2015)

- ✓ Inauguration officielle de la nouvelle Agence de Dosso,
- ✓ Inauguration officielle de la 2ème agence nouvellement construite à Tahoua,
- ✓ Persistance de la situation d'insécurité dans la zone de Diffa retardant la reprise des travaux de construction de la nouvelle agence,
- ✓ Mission de soutien et d'appui commercial aux Agences de l'intérieur par la Direction Générale,
- ✓ Réorganisation administrative au niveau de certains bureaux de Niamey et Agences de l'intérieur du pays,
- ✓ Création d'un comité d'avancement et de reclassement du personnel conformément à la Convention Collective interprofessionnelles des Banques,
- ✓ Réorganisation de l'organigramme de la banque par la création d'un département du réseau portant le nombre de départements à neuf (09),
- ✓ Création de deux guichets dédiés à Niamey (hôtel Gawèye et Maison de l'Entreprise).

## II. LES RESULTATS FINANCIERS

**Le Total bilan réalisé au 31-12-2015** s'élève à 104 970 Millions de FCFA contre 83 490 Millions de FCFA au 31-12-2014 soit une progression de 26%.

**Les créances interbancaires réalisées** au 31-12-2015 s'élèvent à FCFA 11 300 millions contre FCFA 10 560 Milliards au 31-12-2014, soit une progression de 7%.

**Les créances sur la clientèle réalisées** au 31-12-2015 se chiffrent à FCFA 63 647 millions contre FCFA 46 500 millions au 31-12-2014, soit une progression de 37%.

**Les créances en souffrances brutes** enregistrées s'élèvent à 4 730 millions de FCFA au 31-12-2015 soit un taux de dégradation brut de 6,56% contre 13,97% au 31-12-2014.

**Le taux de provisionnement des créances douteuses** réalisé au 31-12-2015 est de 79% contre 42% au 31-12-2014.

**Les dettes interbancaires réalisées** au 31-12-2015 s'élèvent à 29 090 millions de FCFA contre FCFA 22 490 Milliards au 31-12-2014, soit une hausse de 29%.

**Les dépôts de la clientèle** réalisés au 31-12-2015 s'élèvent à FCFA 54 570 millions contre FCFA 45 380 millions au 31-12-2014, soit une progression de 20%.

**Les produits d'intérêts réalisés** au 31-12-2015 s'élèvent à FCFA 6 270 millions contre FCFA 5 210 millions au 31-12-2014, soit une hausse de 20%.

**Les charges financières réalisées** au 31-12-2015 s'élèvent à FCFA 1 900 millions contre FCFA 1 590 millions au 31-12-2014, soit une hausse de 19%.

# RAPPORT ANNUEL 2015

**Les commissions réalisées** au 31-12-2015 se chiffrent à FCFA 3 560 millions contre FCFA 2 920 millions au 31-12-2014, soit une progression de 22%.

**Le PNB s'établit** à FCFA 7 930 millions au 31-12-2015 contre FCFA 6 540 millions au 31-12-2014, soit une hausse de 21%.

**Les frais généraux réalisés** au 31-12-2015 se chiffrent à FCFA 4 158 millions contre FCFA 3 718 millions au 31-12-2014, soit une augmentation de 12%.

**Les reprises sur provisions obtenues** au 31-12-2015 se chiffrent à FCFA 702 millions contre FCFA 786 millions au 31/12/2014.

**Le résultat net ainsi réalisé** au 31/12/2015 s'élève à FCFA 1 635 millions contre FCFA 1 128 millions au 31/12/2014 soit une progression de 45%.

## III- PERSPECTIVES

### ❖ Au niveau national,

La politique économique du Gouvernement pour l'année 2016 vise à assurer la stabilité macroéconomique et à consolider une dynamique de croissance forte et soutenue, créatrice d'emplois. Cette politique s'appuie sur une mise en cohérence des allocations budgétaires avec les objectifs du Plan de Développement Économique et Social phase II (2016-2020) mis en œuvre par les autorités, lui-même bâti sur le Programme de Renaissance II et la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement.

### ❖ Au niveau de la banque

Au regard de la bonne performance enregistrée en fin 2015 sur les différentes actions entreprises, de la stratégie de diversification de nos produits et des actions commerciales de fidélisation engagées, et de recouvrement, tout laisse entrevoir de bonnes perspectives pour l'année 2016.

Avec les objectifs assignés aux différents départements, tous les indicateurs de performance seront régulièrement évalués conformément aux projections budgétaires de l'exercice 2016.

Dans l'ensemble, nous allons dérouler sous forme de plan d'action annuel les différentes actions à mener et les suivre mensuellement.

Au niveau du réseau, l'implantation des nouvelles agences et bureaux ainsi que l'extension des bureaux existants à Niamey, se poursuivront pour plus de mobilisation des ressources.

## IV- CONCLUSION

Malgré un contexte concurrentiel marqué par la présence des Groupes bancaires opérant dans la sous-région et la baisse des marges d'intermédiation, la BSIC-Niger a enregistré en 2015 un développement des activités qui a permis d'aboutir à des résultats en nette amélioration.

Le niveau d'activité a connu une tendance évolutive tout au long de l'année 2015 avec un total bilan de F CFA 105 milliards, un PNB en hausse de 21% et un Résultat net de F CFA 1 635 millions en augmentation de 45%.

Nous restons convaincus que l'exercice 2016 sera également couronné de succès avec le plan d'action commerciale à mettre en œuvre articulée autour des orientations stratégiques de la Banque.

# RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



# AJIYA



SANS FRAIS DE TENUE  
DE COMPTE

SOLDE MINIMUM 2 000 000 FCFA

**NOUVEAU!**

BANQUE SAHÉLO-SAHRIANNE  
POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE

**BSIC-NIGER s.a.**

**CHEQUIER GRATUIT**

**MON COMPTE SANS AGIOS!**

**UNE VISION, UN INSTRUMENT**

Bénin - Burkina Faso - Centrafrique - Côte d'Ivoire - Gambie - Ghana - Guinée Conakry - Libye - Mali - **Niger** - Sénégal - Soudan - Tchad - Togo



**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**(ARTICLE 710 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA**  
**RELATIF AU DROIT SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015)**

---

Messieurs les actionnaires de la société BSIC S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- Les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- Le contrôle des comptes annuels de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce du Niger (BSIC Niger S.A.) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- Le respect de la réglementation bancaire ;
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

#### **1 - OPINION SUR LES COMPTES**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de BSIC Niger, qui comprennent le bilan et le compte de résultat et les notes annexes au 31 décembre 2015.

La direction générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Plan Comptable Bancaire (PCB de l'UMOA). Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

B.S.I.C. - NIGER S.A. - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2015

# RAPPORT ANNUEL 2015

4

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont joints aux pages 7 à 11 au présent rapport sont, au regard des règles et principes comptables des banques et établissements financiers de l'UMOA réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque à la fin de cet exercice.

## 2 - VERIFICATIONS SPECIFIQUES ET INFORMATIONS

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi bancaire et l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales et du GIE.

B.S.I.C. - NIGER S.A. - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2015

# RAPPORT ANNUEL 2015

5

## **2.1. RESPECT DE LA REGLEMENTATION PRUDENTIELLE**

Les fonds propres effectifs de la banque sont déterminés comme suit, en millions de F CFA :

- Capitaux propres hors résultat	:	10.980
- 15% du résultat de l'exercice	:	245
- Provisions demandées par la Commission Bancaire non constituées :		0
- Valeurs immobilisées incorporelles et participations dans les BEF :		-206
		-----
		11.019

Au titre de la réglementation bancaire, la banque assure la représentation du capital minimum exigé qui est fixé à F CFA 5 000 millions par le dispositif prudentiel applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2000 avec des fonds propres effectifs de F CFA 11.019 millions au 31 décembre 2015.

Par ailleurs, la banque respecte tous les ratios relatifs aux normes de gestion au 31 décembre 2015.

## **2.2. REGLEMENTATION DES PRETS AUX PRINCIPAUX ACTIONNAIRES, AUX DIRIGEANTS, AU PERSONNEL ET AU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Nous avons vérifié que les concours aux personnes visées à l'article 45 alinéa 3 de la loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008 ont fait l'objet d'approbation par l'instance de décision appropriée.

En vertu de ce même article 45 de la loi bancaire, nous vous informons que le montant global des concours directs et par signature accordé aux personnes visées par le premier paragraphe de cet article ressort à F CFA 1.409 millions et se répartit comme suit, en millions de F CFA :

- Membre du Conseil d'Administration (à l'exception du DG)	0
- Dirigeants (DG et DGA)	34
- Directeurs de départements	300
- Chefs de services et des agences	460
- Personnel autre que dirigeants	615
- Commissaires aux comptes	0
	-----
	1.409

B.S.I.C. - NIGER S.A. - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2015

# RAPPORT ANNUEL 2015

6

Ces concours portent le ratio d'endettement des personnes visées à l'article 45 à 12.79%, pour des fonds propres effectifs de FCFA 11.019 millions au 31 décembre 2015 et un maximum réglementaire de 20%.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la Banque de ces dispositions légales.

## 2.3. VERIFICATIONS DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de la Banque.

### *Les Commissaires aux Comptes*

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT

  
FCA FIDUCIAIRE CONSEIL ET AUDIT  
Groupe Hélios Afrique - Exco

**Nouhou TARI**

Associé – Gérant  
Expert-Comptable Diplômé  
Expert-Comptable inscrit auprès de l'Ordre ONECCA Niger

Pour BDA PARTNERS

  
CABINET BDA NIGER  
Audit Expertise Conseil Recolté  
Mobile 010 80147 NY - Niger  
Tel: 010 8014485/8073/8074

**Ahmed Ousman DIALLO**

Associé – Gérant  
Expert – Comptable  
Expert-Comptable inscrit auprès de l'Ordre ONECCA Niger

Fait à Niamey, le 11 mars 2016

B.S.I.C. - NIGER S.A. - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2015

# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Ado Youssouf

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET 447 DE L'ACTE UNIFORME  
SUR LE DROIT DES SOCIETES ET DU GIE DE L'OHADA DU 17 AVRIL 1997 ET  
SUR L'ARTICLE 45 DE LA LOI BANCAIRE N° 2008-33 DU 3 JUILLET 2008  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

---

Aux actionnaires ;

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE d'une part et de l'article 45 de la loi bancaire d'autre part, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme et sur les crédits visés à l'article 45 de la loi bancaire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il s'agit notamment :

- De toute convention entre la société et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints ;
- De toute convention entre la société et l'un de ses actionnaires détenant une participation supérieure ou égale à 10% de son capital social ;
- De toute convention conclue indirectement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux, directeurs généraux adjoints ou un actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à 10% de son capital social ;
- Des crédits octroyés directement ou indirectement par la banque aux personnes qui participent à sa direction, administration, gérance, contrôle ou fonctionnement d'une part, et aux actionnaires ou associés détenant chacun directement ou indirectement 10% ou plus des droits de vote au sein de la banque d'autre part, pour un montant global ne dépassant pas 20% de ses fonds propres effectifs.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'alinéa 6 de l'article 440 relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale d'une part, et de vous signaler les rémunérations exceptionnelles ou remboursements de frais aux administrateurs prévus à l'article 432 d'autre part.

B.S.I.C. - NIGER S.A. - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2015

# RAPPORT ANNUEL 2015

## **1- AU TITRE DES ARTICLES 440 ET 442 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA E L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE**

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

### ***1.1. CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE***

En application de l'article 440 cité ci-dessus, nous avons été avisés de conventions, ci-après qui ont fait l'objet d'autorisation préalable de votre conseil d'administration

#### **1.1.1. Convention de refinancement OPVN-BID ITFC**

Administrateur concerné : BSIC Siège Tripoli, Administrateur de BSIC Niger S.A.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord d'emprunt interbancaire conclue en juin 2015 pour un montant de 2.800.000 euros équivalent à F CFA 1.837 millions au taux de 5,5% l'an dans le cadre d'une avance sollicitée par l'OPVN en vue de faire face au remboursement de la première échéance du prêt consenti à l'Etat du Niger par la BID ITFC relatif à la constitution du stock vivrier pour la lutte contre l'insécurité alimentaire. L'encours de l'emprunt interbancaire au 31 décembre 2015 est de F CFA 1.836.679.600.

Les charges d'intérêts comptabilisés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élèvent à F CFA 51.069.894.

B.S.I.C. - NIGER S.A. - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2015

# RAPPORT ANNUEL 2015

## 1.1.2. Convention de refinancement PALMARES TECHNOLOGIES R&D SA

Administrateur concerné : BSIC Siège Tripoli., Administrateur de BSIC Niger S.A.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord d'emprunt interbancaire conclue en octobre 2015 pour un montant de 1.524.490 euros équivalent à F CFA 1.000 millions au taux de 5,5 % l'an dans le cadre du refinancement d'une partie de la quote-part de BSIC Niger SA dans le crédit court terme accordé par BSIC Côte d'Ivoire à la société PALMARES Technologies R&D SA à travers une syndication au sein du Groupe. Le montant libéré s'élève à F CFA 599.999.932 et l'encours de l'emprunt interbancaire au 31 décembre 2015 s'établit au même montant.

Les charges d'intérêts au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élèvent à F CFA 6.691.666.

## 1.1.3. Convention de refinancement SOROUBAT TCHAD

Administrateur concerné : BSIC Siège Tripoli., Administrateur de BSIC Niger S.A.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord d'emprunt interbancaire conclue en décembre 2015 pour un montant de 4.573.477,5 euros équivalent à F CFA 3.000 millions au taux de 6% l'an dans le cadre du financement de la société SOROUBAT Tchad dans le cadre d'un marché relatif aux travaux de construction de la route Massakory-Ngouri au profit de la République du Tchad. Le montant libéré s'élève à F CFA 1.108.572.381 et l'encours de l'emprunt interbancaire au 31 décembre 2015 s'établit au même montant.

Les charges d'intérêts comptabilisés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élèvent à F CFA 4.803.814.

# RAPPORT ANNUEL 2015

## 1.1.4. Convention de refinancement PROJET VOIRIE URBAINE DE NIAMEY

Administrateur concerné : BSIC Siège Tripoli., Administrateur de BSIC Niger S.A.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord d'emprunt interbancaire conclue en mai 2015 pour un montant de 4.573.470 euros équivalent à F CFA 3.000 millions au taux de 5,5% l'an destiné exclusivement au refinancement d'une partie de la participation de BSIC Niger SA au contrat consortial arrangé par la BOAD pour le compte de l'Etat du Niger dans le cadre du projet voirie urbaine Niamey. L'encours de l'emprunt interbancaire au 31 décembre 2015 est de F CFA 2.999.999.661.

Les charges d'intérêts comptabilisés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élèvent à F CFA 83.416.655.

## 1.2. CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### 1.2.1. Convention de financement de juin 2013-SONIDEP

Administrateur concerné : BSIC Siège Tripoli., Administrateur de BSIC Niger S.A.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord d'emprunt interbancaire conclue en juin 2013 pour un montant de 7.622.450 euros équivalent à F CFA 5.000 millions au taux de 5% l'an dans le cadre du financement du cycle d'exploitation de la SONIDEP. L'encours de l'emprunt interbancaire au 31 décembre 2015 est nul.

Les charges d'intérêts comptabilisés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élèvent à F CFA 17.500.000.

# RAPPORT ANNUEL 2015

## 1.2.2. Convention de refinancement de janvier 2009-COMINAK

Administrateur concerné : BSIC Siège Tripoli., Administrateur de BSIC Niger S.A.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord d'emprunt interbancaire conclue en janvier 2009 pour un montant de 3.048.980 euros équivalent à F CFA 2.000 millions avec un taux d'intérêt fixé au Libor plus 3% l'an avec un minimum de 6% l'an dans le cadre du refinancement du crédit d'investissement accordé à la COMINAK.

L'encours de l'emprunt interbancaire au 31 décembre 2015 est nul.

Les charges d'intérêts comptabilisés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élèvent à F CFA 11 666 687.

## 1.2.3 Convention d'emprunt interbancaire à moyen terme d'octobre 2008-ORANGE NIGER

Administrateur concerné : BSIC Siège Tripoli., Administrateur de BSIC Niger S.A.

Nature, objet et modalités : Convention portant sur un accord d'emprunt interbancaire conclue en octobre 2008 pour un montant de 1.524.490 euros équivalent à F CFA 1.000 millions au taux de 6% l'an dans le cadre du refinancement du crédit d'investissement accordé à ORANGE Niger S.A..

L'encours de l'emprunt interbancaire au 31 décembre 2015 est nul.

Les charges d'intérêts comptabilisés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élèvent à F CFA 17.000.005.

# RAPPORT ANNUEL 2015

## 1.2.4 Convention d'assistance technique

Administrateur concerné : BSIC Siège, Administrateur de BSIC Niger S.A.

Nature et objet : Convention d'assistance technique conclue entre BSIC Siège et BSIC Niger S.A. en date du 10 octobre 2004 modifiée en 2007 sur décision du Conseil d'Administration et qui porte sur :

- un appui technique, logistique et relationnel apporté par BSIC Siège à la Direction Générale de BSIC Niger S.A.,
- une assistance technique sous la forme de mise à disposition d'Experts et de Consultants, de la fourniture de divers services, produits ou programmes.

La convention comporte les rémunérations suivantes :

- une rémunération fixe annuelle de 100.000 euros équivalent à F CFA 65.595.700 portée à 150.000 euros, soit F CFA 98.393.550 à partir de 2007,
- une rémunération pour les interventions spécifiques.

Modalités : Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les charges comptabilisées nettes d'impôt au titre de cette convention s'élèvent à F CFA 98.393.556 de frais d'assistance technique et de F CFA 106 915 915 de frais refacturés à la filiale sur les prestations communes au Groupe.

## 2 - AU TITRE DE L'ARTICLE 432 DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE

En application de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons que nous avons eu connaissance de rémunérations exceptionnelles qui auraient été versées aux administrateurs pour des missions ou mandats particuliers qui leur sont confiés. Le montant des frais de voyage et déplacements engagés dans l'intérêt de la société au cours de l'exercice 2015 s'élève à F CFA 2.613.988.

B.S.I.C - NIGER S.A. - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2015

# RAPPORT ANNUEL 2015

## 3- AU TITRE DE L'ARTICLE 45 DE LA LOI N° 2008-33 DU 3 JUILLET 2008

En application de l'article 45 de loi bancaire, nous signalons que la banque a octroyé des crédits à certaines personnes qui participent à sa direction, administration, gérance, contrôle ou fonctionnement pour un montant global ne dépassant pas 20% de ses fonds propres effectifs.

### **3.1. CONCOURS CONSENTE AU COURS DE L'EXERCICE : CONCOURS AU PERSONNEL DIRIGEANT**

- Personnes concernées : Personnel Dirigeant
- Nature et objet du concours :

Le montant brut des crédits encours s'élève à F CFA 494 millions. Ces crédits sont octroyés aux taux de 0% pour les crédits à la consommation de moins d'un an et de 2,5% pour tout autre crédit.

- Montant du concours et modalités essentielles :

L'encours des prêts au 31 décembre 2015 s'élève à F CFA 165 millions.

B.S.I.C. - NIGER S.A. - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2015

# RAPPORT ANNUEL 2015

## 3.2. CONCOURS CONSENTE AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS : CONCOURS AU PERSONNEL DIRIGEANT

- Personnes concernées : Personnel dirigeant

- Nature et objet du concours :

Le montant brut des crédits encours s'élève à F CFA 944 millions. Ces crédits sont octroyés aux taux de 0% pour les crédits à la consommation de moins d'un an et de 2,5% pour tout autre crédit.

- Montant du concours et modalités essentielles :

L'encours des prêts au 31 décembre 2015 s'élève à F CFA 629 millions.

### *Les Commissaires aux Comptes*

#### Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT

**FCA** FIDUCIAIRE CONSEIL ET AUDIT  
Groupe Hélos Afrique - Exco

#### Nouhou TARI

Associé – Gérant  
Expert-Comptable Diplômé  
Expert-Comptable inscrit auprès de l'Ordre ONECCA Niger

#### Pour BDA PARTNERS

DIALLO  
BDA PARTNERS  
Audit Expertise Conseil Fiscale  
Immeuble BDA BP 10147 NY - Niamey  
Tél: 90.52.22.82/20.73.42.84

#### Ahmed Ousman DIALLO

Associé – Gérant  
Expert – Comptable  
Expert-Comptable inscrit auprès de l'Ordre ONECCA Niger

Fait à Niamey, le 11 mars 2016

B.S.I.C. - NIGER S.A. - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2015

***MoneyGram  
International***



# ETATS FINANCIERS



Ado Youssouf

# ETATS FINANCIERS

BANQUE SAHELO SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT  
ET LE COMMERCE- NIGER (BSIC NIGER SA)

DEC 2800

BILAN AU 31/12/2015

POSTE	ACTIF	31-12-2015	31-12-2014
A10	CAISSE	3,088,178,291	2,629,854,660
A02	CREANCES INTERBANCAIRES	11,303,081,205	10,568,903,544
A03	- A vue:	9,018,832,459	5,252,303,691
A04	. Banque Centrale	6,721,494,153	4,878,835,182
A05	.Trésor public, CCP	1,782,447,992	
A07	.Autres établissements de Crédit	514,890,314	373,468,509
A08	- A terme:	2,284,248,746	5,316,599,853
B02	CREANCE SUR LA CLIENTELE	63,646,030,620	46,502,541,347
B10	-Portefeuille d'effets commerciaux	4,619,143,288	1,287,698,946
B11	.Crédits de campagne		
B12	.Crédits ordinaires	4,619,143,288	1,287,698,946
B2A	- Autres concours à la clientèle	45,789,486,376	35,236,000,611
B2C	.Crédits de campagne	697,506,806	
B2G	.Crédits ordinaires	45,091,979,570	35,236,000,611
B2N	-Comptes ordinaires débiteurs	13,237,400,956	9,978,841,790
B50	- Affacturage		
C10	TITRES DE PLACEMENT	14,825,849,091	14,614,670,000
D1A	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	65,000,000	65,000,000
D50	CREDIT BAIL ET OPERATIONS ASSIMILES		
D20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	205,528,388	82,933,642
D22	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6,920,461,787	5,454,880,814
E01	ACTIONNAIRES ET ASSOCIES ( capital non payé)		
C20	AUTRES ACTIFS	3,230,459,630	2,201,723,561
C6A	COMPTE D'ORDRE ET DIVERS	1,686,020,651	1,377,841,761
	RESULTAT DE L'EXERCICE		
E90	TOTAL DE L'ACTIF	104,970,609,663	83,498,349,329

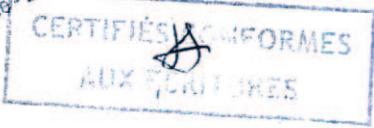
**CABINET BDA Partners**

Audit Expertise Conseil Fiscalité

*Ahmed Oumar Diallo*

Expert Comptable,  
Commissaire aux Comptes

FCA FIDUCIAIRE CONSEIL ET AUDIT  
Groupe Helios Afrique-Eco



# ETATS FINANCIERS

BANQUE SAHELO SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT  
ET LE COMMERCE - NIGER (BSIC NIGER SA)

DEC 2800

BILAN AU 31/12/2015

POSTE	PASSIF	31-12-2015	31-12-2014
F02	DETTES INTERBANCAIRES	29,098,964,873	22,487,154,274
F03	- A vue:	1,253,713,302	729,287,513
F05	.Trésor public, CCP		
F07	.Autres établissements de Crédit	1,253,713,302	729,287,513
F08	- A terme:	27,845,251,574	21,757,866,761
G02	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	54,573,091,103	45,382,375,259
G03	- Comptes d'épargne à vue	4,223,996,960	3,580,916,599
G04	- Comptes d'épargne à terme		
G05	- Bon de caisse		
G06	- Autres dettes à vue	34,500,670,626	25,490,534,512
G07	- Autres dettes à terme	15,848,423,517	16,310,924,148
H30	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE		
H35	AUTRES PASSIFS	4,044,999,658	1,723,527,929
H6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	2,792,066,814	419,379,972
L30	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1,846,657,486	1,595,145,157
L35	PROVISIONS REGLEMENTEES		
L41	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	0	0
L10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
L20	FONDS AFFECTES		
L41	EMPRUNTS SUBORDONNES A TERME		
L45	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES G		
L66	CAPITAL OU DOTATION	7,254,500,000	7,254,500,000
L61	CAPITAL AUTORISE ET SOUSCRIT		
L66	PRIMES LIEES AU CAPITAL		
L55	RESERVES	3,725,215,349	3,508,111,743
L58	ECART DE REEVALUATION		
L70	REPORT A NOUVEAU		
L80	RESULTAT DE L'EXERCICE	1,635,114,377	1,128,154,995
L90	TOTAL DU PASSIF	104,970,609,663	83,498,349,329

**CABINET BDA Partners**

Audit Expertise Conseil Fiscale

*Ahmed Ousman Diatta*

Expert Comptable,

Commissaire aux Comptes



# ETATS FINANCIERS

BANQUE SAHELO SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT  
ET LE COMMERCE- NIGER (BSIC NIGER SA)

DEC 2800

BILAN AU 31/12/2015

POSTE	HORS BILAN	31-12-2015	31-12-2014
	ENGAGEMENTS DONNES	26,589,577,630	22,946,097,442
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	18,440,545,792	7,294,585,824
N1A	. En faveur d'établissements de crédit	0	0
N1J	.En faveur de la clientèle	18,440,545,792	7,294,585,824
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	8,149,031,838	15,651,511,618
N2A	.D'ordre d'établissements de crédit		
N2J	.D'ordre de la clientèle	8,149,031,838	15,651,511,618
N3A	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
	ENGAGEMENTS RECUS	50,757,294,756	20,876,217,890
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	1,680,284,062	1,680,284,062
N1H	. Reçus d'établissement de crédit	1,680,284,062	1,680,284,062
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	49,077,010,694	19,195,933,828
N2H	.Reçu d'établissement de crédit	2,326,832,490	
N2M	.Reçus de la clientèle	46,750,178,204	19,195,933,828
N3E	ENGAGEMENTS SUR TITRES		

**CABINET BVA Partners**  
Audit Expertise Conseil Fiscalité  
*Ahmed Ousmane Diallo*  
Expert Comptable /  
Commissaire aux Comptes



# ETATS FINANCIERS

BANQUE SAHELO SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT  
ET LE COMMERCE - NIGER (BSIC NIGER SA)

DEC 2880

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2015

POSTE	PRODUITS	31-12-2015	31-12-2014
V01	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	5,316,545,086	4,532,440,649
V03	Intérêts et produits assimilés/créances interbancaires	165,586,438	172,304,369
V04	Intérêts et produits assimilés/créances clientèle	5,126,486,079	4,268,283,258
V5F	Intérêts et produits assimilés/titres d'investissement		
V05	Autres intérêts et produits assimilés	24,472,569	91,853,022
V5G	Produits sur crédit bail et opérations assimilés		
V06	COMMISSIONS	2,308,843,180	1,619,674,015
V4A	PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES	2,133,579,386	1,873,988,148
V4C	. Produits sur titres de placements	932,428,120	681,866,007
V4Z	. Dividendes et produits assimilés	-	-
V6A	. Produits sur opérations de change	736,313,595	678,704,973
V6F	. Produits sur opérations de hors bilan	464,837,671	513,417,168
V6T	Produits divers d'exploitation bancaire	74,173,234	90,497,274
V8B	MARGES COMMERCIALES		
V8C	VENTES DE MARCHANDISES		-
V8D	VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES		
W4R	PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	3,333,550	23,450,000
X51	Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations		
X6A	Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
X01	Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux		
X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	38,083,004	49,729,586
X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	165,650,435	28,449,231
X83	PERTES	FCA FIDUCIAIRE CONSEIL ET AUDIT Groupe Hélico Afrique - Exco	
X84	TOTAL	10,040,207,875	8,218,228,903

**CABINET BDA Partners**  
Audit Expertise Comptable, Fiscale et  
Alfred Sarrane Diallo  
Expert Comptable,  
Commercial et Audit Comptes



# ETATS FINANCIERS

BANQUE SAHELO SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT  
ET LE COMMERCE- NIGER (BSIC NIGER SA)

DEC 2880

COMpte DE RESULTAT AU 31/12/2015

POSTE	CHARGES	31-12-2015	31-12-2014
R01	INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	1,772,858,230	1,553,617,396
R03	Intérêts et charges assimilés/dettes interbancaires	910,519,857	922,392,080
R04	Intérêts et charges assimilés /dettes clientèle	862,338,373	631,225,316
R4D	Intérêts,charges assimilés/dettes représenté par 1 titre		
R05	Autres intérêts et charges assimilés		
R5E	CHARGES Crédit bail OPERATIONS ASSIMILEES		
R06	COMMISSIONS DUES	23,487,753	6,570,854
R4A	CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	73,058,575	11,275,311
R4C	. Charges sur titres de placements		
R6A	. Charges sur opérations de change	73,058,575	11,275,311
R6F	. Charges sur opérations de hors bilan		
R6U	Charges diverses d'exploitation bancaire	33,281,870	27,416,352
R8G	ACHAT DE MARCHANDISES		
R8J	STOCKS VENDUS		
R8L	VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES		
S01	FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION	4,158,737,971	3,718,953,007
S02	. Frais de personnel	2,063,586,102	1,821,799,065
S05	. Autres frais généraux	2,095,151,869	1,897,153,942
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	559,285,125	497,572,328
T6A	SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES ET DU HB	1,147,362,261	359,504,375
T01	Excédent des dotations sur les reprises du Fonds pour Risques Bancaires Généraux		
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	169,275,823	46,531,648
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	55,376,120	427,635,037
T82	IMPOTS SUR LE BENEFICE	412,369,770	440,997,600
L80	RESULTAT DE L'EXERCICE	1,635,114,377	128,154,995
T84	BINET & Partners TOTAL	10,040,207,875	8,218,228,903

Audit Expertise Conseil Fiscale et  
Ahmed Oumar Diallo  
Expert Comptable,  
Commissaire aux Comptes

**FCA** FIDUCIAIRE CONSEIL ET AUDIT  
Groupe Hélios Afrique - Exec

CERTIFIÉ CONFORMES  
AUX CRITIQUES



# ETATS FINANCIERS

BANQUE SAHELO SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT  
ET LE COMMERCE- NIGER (BSIC NIGER SA)

DEC 2885

## COMPTE DE RESULTAT (en liste) AU 31/12/2015

POSTE	LIBELLES	Réalisations 31-12-2015	Réalisations 31-12-2014
	<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
V01	+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILEES	5,316,545,086	4,532,440,649
V03	+ Intérêts et produits assimilés sur créances interbancaires	165,586,438	172,304,369
V04	+ Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle	5,126,486,079	4,268,283,258
V5F	+ Intérêts et produits assimilées sur titres d'investissement		
V05	+ Autres intérêts et produits assimilés	24,472,569	91,853,022
R01	- INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	1,772,858,230	1,553,617,396
R03	- Intérêts et charges assimilées sur dettes interbancaires	910,519,857	922,392,080
R04	- Intérêts et charges assimilées sur dettes à l'égard de la clientèle	862,338,373	631,225,316
R04D	- Intérêts et charges assimilées sur dettes représentées par un titre		
R05	- Autres intérêts et charges assimilées		
V5G	+ PRODUITS SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
R5E	- CHARGES SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
V06	+ COMMISSIONS	2,308,843,180	1,619,674,015
R06	- COMMISSIONS	23,487,753	6,570,854
V4A	+ PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES	2,133,579,386	1,873,988,148
V4C	+ Produits sur titres de placement	932,428,120	681,866,007
V4Z	+ Dividendes et produits assimilés		
V6A	+ Produits sur opérations de change	736,313,595	678,704,973
V6F	+ Produits sur opérations de hors bilan	464,837,671	513,417,168
R4A	- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	73,058,575	11,275,311
R4C	-charges sur titres de placement		
R6A	-charges sur opérations de change		
R6B	-charges sur opérations de hors bilan	73,058,575	11,275,311

Audit Expertise Conseil Afrique  
Ahmed Ousmane Sarr  
Expert Comptable  
Commissionné aux Comptes

FCA FIDUCIAIRE CONSEIL ET AUDIT  
Groupe Hélios Afrique - Ecam

CERTIFIÉ CONFORME  
AHMED OUSMANE SARR



# ETATS FINANCIERS

BANQUE SAHELO SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT  
ET LE COMMERCE - NIGER (BSIC NIGER SA)

DEC 2885

COMPTE DE RESULTAT (en liste) AU 31/12/2015

POSTE	LIBELLES	Réalisations 31-12-2015	Réalisations 31-12-2014
V6T	+ PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	74,173,234	90,497,274
R6U	(-)CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	33,281,870	27,416,352
	VENTES , ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS		
V8B	+Marges commerciales		
V8C	+Ventes de marchandises		
V8D	+ Variations de stocks de marchandises		
V8L	(-) Achat de marchandises		
V8G	(-) Stocks vendus		
V8J	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
W4R	+ PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	3,333,550	23,450,000
S01	- FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION	4,158,737,971	3,718,953,007
S02	- Frais de personnel	2,063,586,102	1,821,799,065
S05	- Autres frais généraux	2,095,151,869	1,897,153,942
X51	+ Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		
T51	-Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	559,285,125	497,572,328
X6A	+ Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
T6A	(-) Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	1,147,362,261	359,504,375
X01	+ Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux		
TO1	(-)Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux		
	PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
X80	+ Produits exceptionnels	131,192,819	3,197,938
T80	- Charges exceptionnelles	38,083,004	49,729,586
	PROFITS ET PERTES / EXERCICES ANTERIEURS		
X81	+ Profits sur exercices antérieurs	110,274,315	399,185,806
T81	- Pertes sur exercices antérieurs	165,650,435	28,449,231
	55,376,120	427,635,037	
T82	- IMPOTS SUR LE BENEFICE	412,369,770	440,997,600
L80	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	1,635,114,377	1,128,154,995

Audit Expertise Conseil Fiscalité

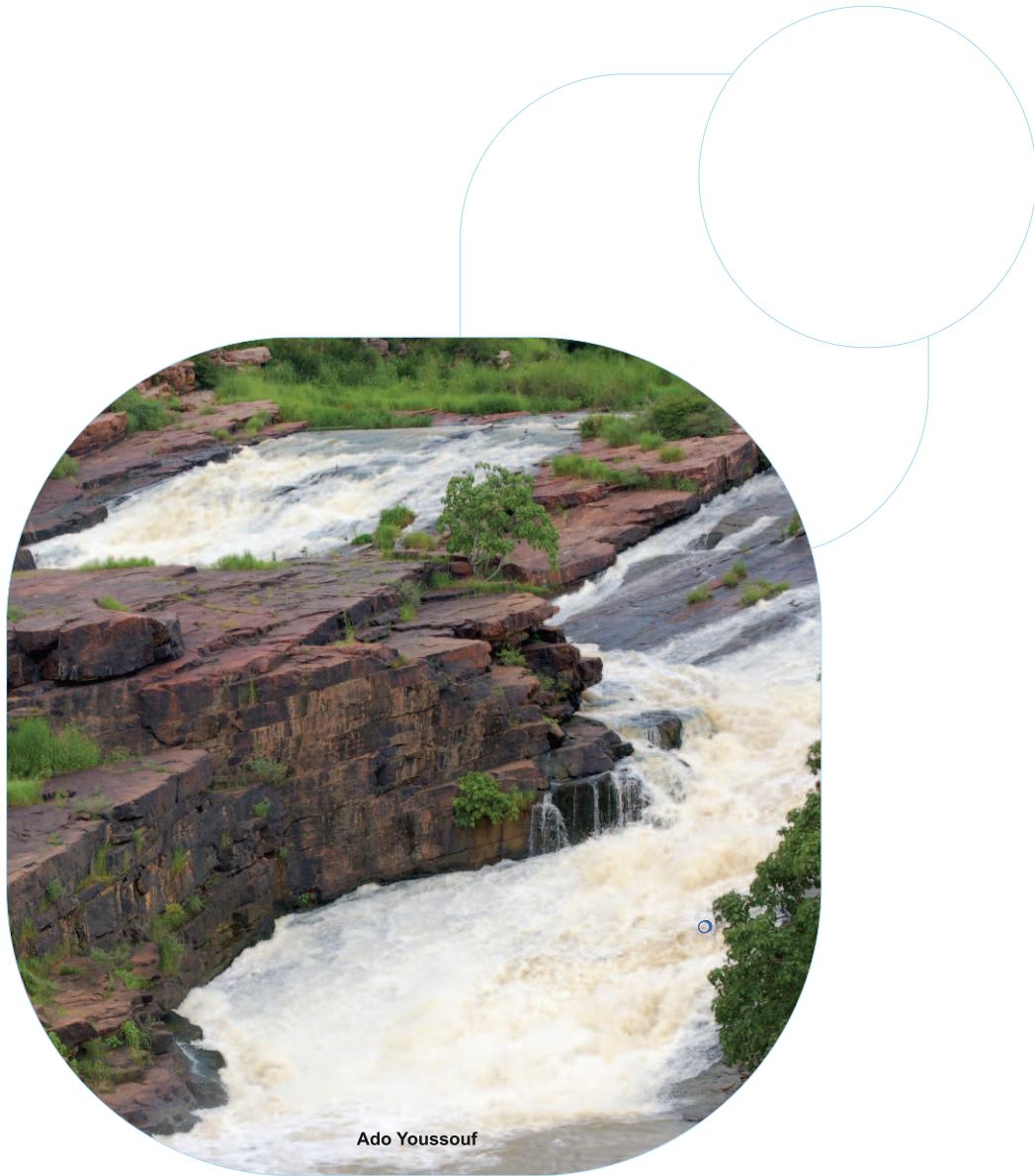
Amadou Diallo  
Expert Comptable,  
Audit et Contrôle



CERTIFIE CONFORME FCA  
AU EXERCICE

FIDUCIAIRE CONSEIL ET AI  
Groupe Hélios Afrique - Exco

# RESOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'AGO



# RÉSOLUTIONS ADAPTÉES PAR L'AGO



## PROCES VERBAL DE LA REUNION N° 17 DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 11 MARS 2016

L'an DEUX MILLE SEIZE, le 11 MARS à 17 heures.

Les actionnaires de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce – Niger-S.A. Société Anonyme au capital de 7.254.500.000 FCFA, ayant son siège social à Niamey, 193, Rue de la Copro Maourey Commune III BP 12 842, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit mobilier de Niamey, sous le numéro NI-NIM-2004-B-452, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Niamey, sur convocation du Conseil d'Administration en date du 03 Mars 2016.

Il a été établi une feuille de présence qui est émargée par chaque actionnaire présent à l'Assemblée, en entrant en salle.

L'Assemblée Générale procède à la composition de son bureau :

- Monsieur Abdessalem AL AGELI, Président du Conseil d'Administration est nommé Président.
- Monsieur Souleymane Bâaly Traoré, représentant la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce – Tripoli – Libye, actionnaire, en vertu d'un pouvoir qui lui a été donné par Monsieur Ali Omar EL MOCTAR, Président Directeur Général de la BSIC – Tripoli, est nommé premier scrutateur.
- Monsieur Abdessalem ALARBI, actionnaire présent est nommé second scrutateur.
- Madame Kossomi Josiane est désignée comme Secrétaire de séance.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitués, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent la majorité des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée.

# RÉSOLUTIONS ADAPTÉES PAR L'AGO

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée, les documents suivants :

1. Un exemplaire de la lettre portant avis de convocation,
2. La feuille de présence de l'Assemblée certifiée sincère et véritable par les scrutateurs,
3. Le pouvoir de l'actionnaire majoritaire représenté,
4. Le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire,
5. Les documents financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2015,
6. Les rapports des Commissaires aux Comptes,
7. Le projet de résolutions.



Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31.12.2015 ;
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes ;
3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31.12.2015
4. Conventions réglementées ;
5. Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes;
6. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31.12.2015 ;
7. Approbation des indemnités de fonction d'administrateur
8. Renouvellement de mandat d'Administrateurs
9. Pouvoirs.

Après délibérations, Monsieur le Président met successivement aux voix, les résolutions suivantes, relatives à l'ordre du jour sus rappelé.

# RÉSOLUTIONS ADAPTÉES PAR L'AGO



## Première Résolution : Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir reçu lecture du rapport du Conseil d'Administration et les rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2015 approuve les comptes de la société tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

## Deuxième résolution : Conventions réglementées

L'Assemblée Générale des Actionnaires après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations de conventions visées par les articles 438 et 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et l'article 12 des Statuts de la Banque approuve les conventions signalées dans ledit rapport.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

## Troisième résolution : Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir approuvé les comptes de l'exercice écoulé, donne quitus aux Administrateurs pour les actes de gestions qu'ils ont accomplis durant l'exercice 2015 et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

## Quatrième Résolution : Affectation du Résultat 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, après avoir pris connaissance des états financiers, constate l'existence d'un résultat bénéficiaire de FCFA 1.635.114.377.

Conformément aux propositions du Conseil d'Administration et en application des dispositions légales et statutaires décide d'affecter ce résultat comme suit :

- Bénéfice net au 31 décembre 2015 : 1.635.114.377 FCFA,
- Réserve spéciale : 245.267.157 FCFA,
- Réserve facultative : 1.389.847.220 FCFA

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

*[Handwritten signature]*

3

# RÉSOLUTIONS ADAPTÉES PAR L'AGO



## Cinquième Résolution : Fixation des indemnités de fonction d'administrateur

Conformément aux dispositions de l'article 431 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE), il est alloué une rémunération annuelle globale d'un montant de **Quarante-neuf mille (49 000) euros soit 32.141.893FCFA** aux administrateurs de la BSIC Niger SA à titre d'indemnités de fonction.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

## Sixième Résolution : Renouvellement de mandat d'Administrateurs

L'Assemblée Générale prend acte de la fin des mandats de Messieurs **ABDESALAM AL AGELI** et **Souleymane BAALY TRAORE**, administrateurs pour une durée de trois (3) ans à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la BSIC-Niger SA tenue le 13 mars 2013.

Elle décide de procéder conséquemment au renouvellement des mandats de Messieurs **ABDESALAM AL AGELI** et **Souleymane BAALY TRAORE** pour une durée de trois (3) ans échéant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2018.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

## Septième Résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, d'expéditions ou de copies des présentes, à l'effet d'accomplir tout dépôt, publicité et formalités légales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Le Président

Les Scrutateurs



Le Secrétaire de séance

4



## SMS BANKING

Disponibilité  
Commodité  
Proximité  
Rapidité  
Simplicité  
Suivi

## INTERNET BANKING

**Solde**

**Gestion de votre trésorerie  
de plus prêt**

**Extraits de comptes**

**Requêtes de demande de  
relevé de compte**

**Rapport des taux de change**

